



PREFET DE L'HERAULT

CABINET
FB/Protocole

Montpellier, le - 5 MAI 2017

Le Préfet de l'Hérault

à

Mesdames et Messieurs les maires du Département

en communication à :

- M. le Directeur du service départemental de l'ONACVG
- Mme l'Inspectrice d'Académie
- M. le Directeur régional de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale

OBJET : Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945.

P. Jointe : Message de monsieur le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense et des anciens combattants et de la mémoire.

Le lundi 8 mai 2017, la France rendra l'hommage traditionnel aux soldats qui l'ont libérée du totalitarisme nazi.

Selon la volonté du Gouvernement, cette journée nationale devra être empreinte d'une solennité particulière.

Il vous appartiendra donc d'organiser dans votre commune des cérémonies en accord avec les associations d'anciens combattants et victimes de guerre, en y associant la population, notamment les jeunes et les écoliers, afin de rendre hommage à ceux qui ont versé leur sang pour la défense du monde libre.

Au cours de la manifestation traditionnelle devant le monument aux morts, il conviendra de donner lecture du message de monsieur Jean-Marc TODESCHINI, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants et de la mémoire, auprès du ministre de la défense, dont vous trouverez ci-joint copie.

A cette occasion, je vous rappelle que les bâtiments publics devront être pavés aux couleurs nationales.

**P/Le Préfet et par délégation,
le Sous-préfet, Directeur de cabinet**


Guillaume SAOUR

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Message du secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense,
chargé des anciens combattants et de la mémoire
8 mai 2017

Le 8 mai 1945, la victoire des nations alliées consacrait la victoire de la démocratie, des valeurs universelles de la liberté et de la dignité humaine.

Il y a soixante-douze ans prenait fin, en Europe, la guerre la plus meurtrière que l'humanité ait connue. Plus de cinquante millions de femmes, d'hommes et d'enfants, dont la moitié de civils, périrent.

Dès le 18 juin 1940, par la voix du général de Gaulle, la France avait dit son refus et sa volonté d'agir pour retrouver sa place au sein des grandes nations, afin de porter son message universel de Liberté, d'Egalité et de Fraternité. Le 8 mai 1945, la France était à Berlin, effaçant la défaite de mai 1940 et l'esprit de collaboration.

Aujourd'hui, nous rendons hommage à toutes les générations de la Seconde Guerre mondiale.

Hommage aux combattants de 1940 dont les sacrifices permirent, lors de combats restés dans les mémoires comme en Norvège, à Montcornet ou à Chasselay, de ralentir l'avancée de l'armée allemande au printemps 1940. Beaucoup d'entre eux laissèrent leur vie lors de la bataille de France et firent honneur à nos armées.

Hommage à toutes ces femmes et tous ces hommes, Français ou venus du monde entier, issus de toutes les origines et de toutes les cultures qui conjuguèrent leurs efforts pour libérer le territoire national et faire triompher la fraternité.

Hommage aux Français Libres qui, audacieux et précurseurs, venant de France, d'Afrique ou d'ailleurs, légionnaires, tirailleurs, marsouins, marins ou aviateurs, constituèrent une admirable cohorte de volontaires ayant en commun la Croix de Lorraine. Ces soldats de l'armée d'Afrique, anciens de Bir Hakeim, débarquèrent en Provence. Ceux des commandos Kieffer furent les premiers Français à débarquer en Normandie.

Hommage aux Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, qui choisirent de mener le combat sur le territoire national au sein de réseaux, de mouvements, de maquis.

Hommage aux victimes de la déportation, condamnées pour leurs idées ou pour ce qu'elles étaient, qui subirent l'innommable.

Souvenons-nous des milliers de victimes civiles, hommes, femmes, et enfants, qui subirent représailles et bombardements.

Souvenons-nous également de ces victimes trop longtemps oubliées, gens du voyage fichés et internés, malades et handicapés morts de délaissement dans les établissements qui les hébergeaient.

Notre pays s'est construit, après 1945, sur le souvenir de ces tragédies et par la volonté de vivre ensemble au sein d'une Europe en paix, unie, préservée des nationalismes et des idéologies totalitaires.

C'est cette volonté qui a permis la réconciliation des nations européennes et c'est sur cette base que la construction européenne fut possible. Aujourd'hui, soixante ans plus tard, l'union de ces nations est la garantie de la préservation de la paix et de la liberté des Européens. En ce jour, nous mesurons l'étendue de la responsabilité que nous avons reçue en héritage et la nécessité impérieuse de le préserver, pour que le désastre que fut la Seconde Guerre mondiale ne se reproduise jamais.

